

*Par M. Parmelee:*

Q. Ce tabac a-t-il un bon arôme comme intérieur ?

R. Oui.

Q. Quelques sous-capes n'ont pas d'arôme ?

R. Oui, mais le Comstock possède un arôme qui permet de l'employer comme tripe et comme sous-cape. On recherche pour les sous-capes des tabacs neutres ou de bon goût; le Comstock entre, d'après certains fabricants, dans la dernière catégorie.

*Par M. Clarke:*

(Montrant un cigare de la Colombie-Britannique.)

Q. Avez-vous fumé vous-même ce cigare ?

R. Oui.

Q. N'a-t-il pas un goût quelque peu amer ?

R. Oui, mais nous constatons parfois la même amertume dans les cigares de la Havane.

Q. Vous avez ici quelques Comstock Spanish cultivés dans Québec. Je désirerais que vous les compariez aux tabacs de la même variété provenant des comtés d'Essex et de Kent et que vous établissiez la différence qu'il y a entre eux ?

R. Très bien. (Un échantillon de Somstock Spanish, cultivé dans le comté d'Essex par M. Darius Wigle, est déposé devant le témoin.)

Q. M. Darius Wigle a montré du Comstock-Spanish cultivé dans le comté d'Essex. Voulez-vous, s'il vous plaît, l'examiner et nous dire en quoi il diffère de l'échantillon que vous avez vous-même produit ?

R. (Après examen de l'échantillon.) Tout ce que je puis vous dire c'est que la feuille est plus grande; le tissu n'est pas meilleur que celui du tabac de Québec.

Q. Est-il aussi bon ? Quelle différence y a-t-il sous ce rapport ?

R. Je le crois moins gommeux. L'inconvénient est que ce tabac n'est pas fermenté, et nous ne pouvons juger de sa qualité dans l'état actuel. L'échantillon de Québec est fermenté et prêt à entrer dans la fabrication des cigares, l'autre est vert, et nous ne pouvons juger en ce moment que de sa texture.

Q. Le premier échantillon que vous avez produit ce matin n'avait pas été fermenté ?

R. Non, il est vert.

Q. Que pourriez-vous dire sur ce Comstock Spanish du comté d'Essex ?

R. Je répondrais qu'il pourrait faire un bon tabac.

*Par M. Clements:*

Q. D'après une réponse que vous avez faite ce matin, je comprends que, autant que vous avez pu juger depuis que vous êtes attaché au ministère de l'Agriculture, nous pouvons produire au Canada, dans Ontario, Québec ou la Colombie-Britannique, assez de tabac et d'une qualité suffisante pour faire un bon cigare, qui convienne au public ordinaire du pays.

R. Oui.

M. CLARKE.—Ou pour le public de n'importe quel pays.

*Par M. Clements:*

Q. Il n'y a pas de doute à cela ?

R. Certainement non.

Q. D'après votre témoignage je comprends qu'un des plus grands embarras de l'industrie du tabac canadien est que nous ne possédons pas au Canada des établissements d'emballage convenables ?

R. Oui, c'est là toute la question.

Q. Donc vous recommanderiez fortement l'établissement au Canada d'entrepôts pour la fermentation convenable du tabac ? Naturellement, il nous faut pour cela obtenir quelque encouragement de la part du gouvernement ou de toute autre manière ?